

TEAMPLoux

Mensuel - n° 367

infos

mars 2019

10 MARS



15 MARS



30 MARS



31 MARS

La vie paroissiale en mars



Dimanche 3 mars : messe à 10 heures 30.

Intentions: Charles Delvaux et Fulvie Delvaux-Delchevalerie - Jean-Pierre, Robert, Madeleine Deglume-Pirard - Franz Leurquin et Denise Hortencia - Louis Henkinet, Cécile Differding et Zakarya - les défunts des familles Dejardin, Wième, Thonet et Neu - Hilaire, Marie-Thérèse, Anne-Marie et Philippe Delvaux.

Mercredi des cendres 6 mars : messe à 18 heures à Belgrade.

Dimanche 10 mars : premier dimanche de carême - messe à 10 heures 30.

Intentions: la famille Bernard-Paquet - Marcel et Firmin Vranckx et la famille - les défunts des familles Denet-François, François-Michel, Denet-Wautelet et la famille Feller - les familles Namur-Verreckt, Urbain-Hubot, Rodolfs-Dantinne et Martin-Dantinne - Pol Bodson et la famille Bodson-Léonard - Emile Filée.

Dimanche 17 mars : deuxième dimanche de carême - messe à 10 heures 30.

Intentions: la famille Poncin-Paillet - Clément et Louise Engelinus et la famille - Hubert Grégoire et Elise Bournonville, Ernest Bournonville et Marie Marloye - Ernest Massart et Hélène Wotron - Joseph Paquet, Marie Feraile et leurs enfants.

Dimanche 24 mars : troisième dimanche de carême - messe à 10 heures 30.

Intentions: Marie-Thérèse Carpentier et la famille Kneip-Carpentier - Emile Delvaux, Nelly Grognet et la famille Delvaux-Grognet - Maria Malburny et Fernand Pirard, Yvonne Pirard et Alexandre Croonenborghs, Yvonne Dautrepe et Gaston Pirard, Jeanne Pirard, Louis Paquay.

Dimanche 31 mars : quatrième dimanche de carême - messe à 10 heures 30.

Intentions: la famille Poncin-Paillet - les défunts de la famille Knoden-Bomboir - les familles Filée-Baillien et Malek-Mansour-Mahmoudi.



P.F. et funérarium
Pol-Emile BODSON à BOUGE, rue de Sardanson, 64
Une entreprise familiale à votre service
www.funeraillies-bodson.be **081/20 19 90**

LA SALLE SAINT-HILAIRE

RENSEIGNEMENTS ET LOCATION :

0472 / 03.87.35



MARS

mercredi 6 mars : de 15h30 à 16h30 : passage du bibliobus

dimanche 10 mars : bourse aux vêtements et jouets  p. 14

vendredi 15 mars à 20h30 : *Rodomontades* - comédie (presque) musicale de capes et d'épées à la Templierie des hiboux - infos :  p. 19

jeudi 21 mars : conseil communal à Namur

samedi 30 mars à 20h. : Druss Lecomte et Bruce Allison au *P'tit Cabaret*  p. 16

dimanche 31 mars : grand nettoyage de printemps  p. 18

SPORTS

R.F.C. Temploux en div. 3A

3 mars (15h) : St-Germain - RFCT

10 mars (15h) : RFCT - Rhisnes B

17 mars (15h) : RFCT - Bossière A

24 mars (15h) : RFCT - Arquet B

Temploux Mini Foot

au ball sportif

5 mars (20h50) : TMF - Namur Team (4A)

5 mars (21h50) : TMF - BV Mont (4B)

18 mars (21h30) : TMF - Namur (4A)

19 mars (21h50) : TMF - Ol. Jambes (4B)

DECHETS

ramassage papiers :
lundis 11 et 25 mars

ramassage PMC :
lundis 4 et 18 mars

ENTREPRISE PARCS & JARDINS

Rémy REMACLE

chaussée de Nivelles, 212
Suarlée

tél. et fax 081 / 56.81.01

gsm 0475 / 58.71.57

remacleremy@gmail.com

www.remyremacle.be



**Pour la conception,
la réalisation et
l'entretien de tous vos
aménagement
extérieurs**

*Abattages, élagages dangereux,
tailles, terrassements, bordures,
allées, pavage & rognage,
semis pelouse, tonte,
plantations, scarification,
vente et pose de clôtures,
plans d'eau en polyester,
location de compresseurs
et sablage*

DEVIS GRATUIT



L'enseignement à Temploux

4

Dans notre dernier numéro, nous nous étions arrêtés au début du siècle dernier. Les garçons, les filles et les enfants qui fréquentent l'école gardienne ont désormais leurs nouveaux locaux.

Le début du XXe siècle

La période qui précède la première guerre mondiale est favorable au perfectionnement de l'enseignement à Temploux grâce surtout à la compétence de Monsieur Dethy, échevin de l'instruction publique. En 1909, l'ouverture d'une école ménagère est décidée et, en attendant la construction du local aménagé en 1911 dans la partie servant actuellement de garderie, les cours se donnent à l'étage de la maison communale puis dans l'immeuble situé au n°4 actuel de la rue Saint-Fargeau. Ils étaient dispensés trois demi-jours par semaine par Mademoiselle Godfroid.



Le dimanche, un cours de dessin est donné par l'instituteur Charles Allard. Il était promis à un vif succès si la guerre de 1914 n'était venue mettre un terme à cette activité. Juste avant d'être mobilisé en juillet 1914, Charles Allard avait demandé à la commune de pouvoir habiter la maison d'école ; le chef d'école Victor Lombet, après l'avoir habitée quelque temps, était retourné à Spy. Cette demande fut acceptée mais la guerre fit oublier par la Commune les projets d'aménagement du logement de l'instituteur. Charles Allard sera

A gauche, au-dessus Victor Lombet, chef d'école de 1897 à 1928
En dessous, Charles Allard, chef d'école de 1928 à 1949. Ci-dessous, Sœur
Félicie (chef d'école de 1922 à 1950) et sa classe en 1929.



parti durant toute la guerre en qualité de brancardier. Plusieurs intérimaires le remplacent : Emile Pirotte d'abord puis Madame Leurquin de Spy, Albine Eloy et Marthe Mélotte de Suarlée. A son retour, Mr Allard trouva le mobilier et le matériel mal en point du fait de l'occupation ennemie. Les collections détruites ne furent jamais remplacées.

A l'école des filles, le début du XX^e siècle est marqué par des mouvements dans le personnel enseignant. Hyacinthe Bovy qui était devenue chef d'école en 1883 est remplacée en 1909 par Elodie Perdaens (Sœur Georgina) dans un premier temps et ensuite par Agnès Mellery (sœur Paule) qui dirigera l'école jusqu'en 1922. Laure Patoux (Sœur Félicie) remplace Sœur Ligori en 1916. A l'école gardienne, Armande Debolle (Sœur Marie-Amélie) succède à Eulalie Tréau (Sœur Jean Berchmans) en 1905. Marie-Thérèse Smoes (Sœur Géralda) prendra le relais en 1912 et Marie Druine (Sœur Elise) en 1916.

Durant la guerre 1914-1918, les salles d'écoles servent de logement aux troupes. Chez les garçons, le mobilier et le matériel sont abîmés et des collections détruites qui ne pourront jamais être remplacées. Chez les filles, de nombreux objets ont disparu ou ont été cassés. En 1920, le Conseil communal prévoit les crédits nécessaires pour remettre tout cela en état, notamment les latrines de l'école des garçons qui, de l'avis du Docteur Victor Delchevalerie, médecin inspecteur des écoles, sont dans un état détestable. Les autorités communales venaient en effet de créer un service gratuit d'inspection médicale scolaire. Indépendamment de l'examen des enfants au moment de leur entrée à l'école, le médecin inspecteur devra effectuer une visite par mois à l'école.

L'entre-deux-guerres

Durant cette période, il y a toujours deux classes primaires chez les garçons ainsi que chez les filles et une classe gardienne. En 1934, l'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire préconise la création d'une troisième classe à l'école primaire des filles qui compte 87 élèves alors que le règlement en vigueur n'exige que 75 élèves pour trois classes mais le Conseil communal déclare qu'il n'y a rien d'urgent d'autant plus qu'il ne prévoit pas que la population augmentera mais sera plutôt en diminution.

Quelques travaux sont réalisés entre les deux guerres. Notamment les cours de récréation des deux écoles sont pavées en 1936 ; « le recouvrement de cendres s'étant finalement mélangé à la terre, elles ne forment plus qu'un cloaque boueux en temps de pluie et de dégel ».



Un banc et divers accessoires de classe de primaire conservés au musée de Temploux.

La loi du 19 mai 1914 avait fixé l'obligation scolaire de 6 à 14 ans et imposé à tous les enseignants nouvellement engagés d'être titulaires d'un diplôme d'une école normale. Cette loi interdisait également le travail des enfants de moins de 14 ans. En 1919, l'Etat prend complètement en charge le paiement des traitements des instituteurs mais les autorités communales conservent la possibilité d'accorder des suppléments de traitements à leurs enseignants, ce qui se fit régulièrement à Temploux. Plus tard en 1936, les autorités communales se posent la question de prolonger la scolarité jusqu'à 16 ans et organisent un sondage auprès de parents d'élèves nés en 1921 et 1922 ; il en résulte que tous ces enfants sont bien « occupés » ; certains poursuivent des études, d'autres sont en apprentissage ou déjà à travail (principalement dans les exploitations agricoles ou commerciales familiales ou encore comme ouvrier de glacerie). Il n'y a donc pas lieu pour le Conseil communal de rendre obligatoire la prolongation de la scolarité.

A cette époque, il n'y a pas de système unifié des vacances scolaires dans les écoles communales. C'est le Conseil communal qui arrête lui-même les dates et heures d'ouverture de l'école sous la tutelle de la Députation provinciale. Par exemple en 1927, il fixe les vacances d'été du 29 juillet au 19 septembre pour les filles et du 6 août au 28 septembre pour les garçons. En 1928, il ajoute la fête de la paroisse (Saint Hilaire le 14 janvier) et le jour de l'adoration (le 15 juin) aux autres congés.

Signalons quelques modifications dans le personnel : chez les garçons, Victor Lombet est pensionné en 1929, Charles Allard devient chef d'école et Albert Gilon¹ est engagé comme instituteur ; chez les filles, Sœur Adeline (Elise Dubois) est engagée en 1922 et Sœur Félicie devient chef d'école.

De la guerre 1940-1945 aux début des années septante



L'école des garçons et la maison communale n'ont pratiquement pas été touchées par les bombardements de mai 1940, contrairement aux autres bâtiments de la place.

En 1940, les bâtiments scolaires souffrent des bombardements et ensuite de l'occupation des troupes ; c'est l'école des filles qui est la plus touchée. Pendant plusieurs mois, les classes des filles se tiennent dans la salle du patronage près du presbytère en attendant que les grosses réparations soient effectuées. Presque tout le matériel didactique de toutes les classes a disparu au cours de la guerre surtout lors de l'occupation prolongée par les troupes allemandes jusqu'en 1944.

1) Albert Gilon a fait l'objet d'un article dans la série « Gens de Temploux » - voir *Temploux infos* n° 258 de juin 2008.

Du côté des enseignants, plusieurs sont partis en exode en mai 1940 pour quelques semaines mais sont rentrés assez rapidement pour reprendre leurs fonctions. En 1941, Sœur Adeline est pensionnée et remplacée par Alice Dubois² (Madame Lemy). En 1949, c'est Charles Allard qui prend sa retraite ; Albert Gilon devient chef d'école et reste seul instituteur. Le nombre d'élèves masculins a en effet diminué et ce n'est qu'en septembre 1952 que la seconde classe est rouverte. Les cours seront assurés durant quelques mois par Jean Doucet qui est remplacé par Jules Delchambre en avril 1953. Sœur Félicie démissionne en 1951 et est remplacée par Anna Delaitte³ (Madame Bodart).

Petite révolution du côté de l'école gardienne quand Sœur Elise décide en novembre 1940 de se marier. Le curé Renier écrit : « Grand émoi, vive surprise » quand il apprend que Sœur Elise, « quitte son poste et même sa vocation qu'elle n'avait jamais eue !!! et demande d'être à Malines, relevée de ses vœux. Le curé Renier croit bon d'ajouter : « passé l'émotion du premier choc, je dois avouer que le fait ne me paraît guerre étrange. En effet, depuis tout un temps, cette pauvre Sœur était concentrée. Je la savais jalouse, même à mon sujet et m'étais départi depuis de longs mois ». Le curé et les sœurs veulent alors l'éjecter de l'école mais les Temploutois l'aimaient bien et l'ont soutenue. Les enfants se sont vite adaptés : la maîtresse s'appelait désormais Madame Doumont⁴. Elle a enseigné jusqu'en 1957 où elle a été remplacée par Renée Leurquin (Madame Beaufay).

Dans les années cinquante et soixante, la Commune est attentive à ses écoles. Elle décide, vu le danger croissant de la circulation sur les voies d'accès aux écoles communales, que les instituteurs et institutrices devront accompagner les enfants à la sortie de l'école à une distance suffisante permettant aux enfants de regagner leur domicile en sécurité. Elle finance la distribution gratuite de soupe et de café à tous les enfants, les distributions des prix et des voyages scolaires (les élèves pourront visiter Anvers, Bouillon, Bruges, Eindhoven, le Grand-Duché de Luxembourg, Verdun ou encore l'expo universelle de 1958)

En 1955, la salle du Patronage est interdite d'accès pour raisons de sécurité. La commune considère qu'il est de l'intérêt général que l'on puisse continuer des activités dramatiques et culturelles et décide que l'école ménagère qui ne fonctionne plus depuis le début des années quarante, deviendra une salle de spectacle.

2) Voir *Temploux infos* n° 162 de décembre 2000

3) Voir *Temploux infos* n° 120 de mars 1997

4) Voir *Temploux infos* n° 260 de septembre 2009 dans la série « En flânant dans le vieux Temploux », le troisième des chapitres consacrés à la *rue Lt-CI Maniette*.

Le Prix Thonon

En 1948, Mademoiselle Marguerite Legrand domiciliée à Ixelles désire perpétuer le souvenir de son neveu Robert Thonon dont la famille est originaire de Temploux ; arrière-petit-fils de Jean-Baptiste Thonon, il était le petit cousin de Renée Leurquin (Madame Beaufay). Prisonnier politique, agent du service de renseignement, il sera décapité à la hache le 7 juin 1944 en représailles du débarquement de Normandie. Il avait 25 ans. Sa tante veut instituer un prix qui récompensera le garçon et la fille les plus méritants, sortant de l'école de Temploux. Le prix est financé par les intérêts générés chaque année par la somme de 20.000 frs versée à la commune de Temploux par Marguerite Legrand. L'attribution de ce prix sera abandonnée dans le courant des années 1980.



Guerres scolaires

La loi du 21 janvier 1879 prévoyant que chaque commune devait posséder au moins une école primaire laïque et neutre avait déclenché la première guerre scolaire que l'on peut situer entre 1879 à 1884. Chez nous, cette loi ne fait pas grand bruit puisque nos écoles sont communales. Il en fut de même apparemment dans les villages des environs.

Toujours dans un contexte de tensions entre catholiques et laïcs, la deuxième guerre scolaire agite le pays dès 1950.

A Temploux, lors du Conseil communal du 18 mars 1955, le président fait part de l'émotion manifestée par le personnel enseignant communal qui, dans sa totalité, est issu de l'enseignement libre. Cela fait probablement suite au projet de loi déposé par Léo Collard, ministre de l'Instruction publique qui prévoit notamment que les diplômés des écoles normales libres ne pourraient enseigner qu'après la réussite d'un examen passé devant un jury composé pour moitié d'enseignants de l'Etat. Le premier échevin Paul Gilis demande la parole et propose de déposer une motion de protestation solennelle à envoyer aux présidents des Chambres, au Premier Ministre, aux ministres de l'Intérieur et de l'Instruction Publique. On peut lire dans cette motion que ce projet veut « enlever aux conseils communaux leur droit séculaire d'assurer comme ils le veulent l'enseignement primaire et gardien des enfants de la commune, leur enlever le droit de choisir en toute liberté les instituteurs et les institutrices et d'accorder à l'enseignement libre les subventions qu'ils estiment indispensables à son fonctionnement, que les projets actuels du Gouvernement en matière scolaire constituent une violation manifeste de l'autonomie communale ».

La motion est adoptée mais sans les conseillers de l'opposition (Franz Gualterio, Joseph Hôte, Elie Hennau et Nestor Duchemin) qui quittent la séance. Cette délibération sera suspendue par le Gouverneur et par la Députation permanente.

Cette période fut agitée dans tout le pays jusqu'à la signature du Pacte scolaire fin 1958.

En 1960, l'école des filles compte 61 élèves et l'école gardienne, 53 (dont 28 filles). Après avoir analysé les naissances entre 1954 et 1959, la Commune décide d'ouvrir une troisième classe primaire et de l'installer dans l'ancien local de l'école ménagère; bientôt, la salle St-Hilaire pourra accueillir fêtes et spectacles. Anne-Marie Lemy (Madame Flamand) est désignée comme troisième institutrice en septembre 1960.

Le nombre d'enfants augmente également en maternelle, surtout à la bonne saison. En mai 1963, on compte 42 enfants, la classe gardienne est dédoublée et c'est Bernadette Lestarquy (Madame Mehaignoul) qui la tiendra jusqu'à la fin de l'année scolaire. Elle sera redésignée ensuite pour le troisième trimestre de plusieurs années scolaires. A partir d'octobre 1970, ce dédoublement devient définitif. Madame Mehaignoul est désignée pour l'année scolaire 1970-1971 et à partir de septembre 1971, le poste est confié à Marie-Claire Massart (Madame Leurquin).

Durant les mois d'hiver (de décembre à février), un service de surveillance durant le temps de midi est mis en place à partir de fin 1963, principalement parce que les enfants dont le domicile est éloigné sont exposés à des dangers et ont peu de temps pour retourner manger chez eux. Tous les enseignants sont réquisitionnés pour cette surveillance et reçoivent une allocation de 60 frs par jour. En 1967, cette garderie est assurée durant toute l'année et l'allocation passe à 80 frs par jour.

Enfin à partir de 1968, les enfants vont chaque semaine à Namur pour un cours de natation.

À suivre...

Jean-Marie Allard



Funérailles Massaux

— Accueil funéraire namurois



*Ecoute
conseils, efficacité
depuis quatre générations*

- › *Organisation complète de funérailles*
- › *Funérariums et salle de réception climatisés*
- › *Agréé toutes compagnies d'assurance décès*
- › *Monuments et prévoyance funéraire*
- › *Tous services et fleurs en soies*

*A côté du cimetière de Namur dit « de Belgrade »
Chaussée de Waterloo n° 464, 5002 Namur Saint-Servais*

Site : www.massaux.be Email : info@massaux.be

Tél. : 081/733 599 (24h/24)



Les enseignants

Aujourd'hui décédés
ou retraités, ils et elles
ont été les instituteurs
et les institutrices
les plus en vue
durant une bonne partie
du siècle dernier
(avant les fusions
de communes).



1. Albert Gilon
1928 -1972
2. Jules Delchambre
1953 - 1978
3. Madame Lemy
1941 - 1973
4. Madame Bodart
1951 - 1977
5. Madame Flamand
1960 - 1996
6. Madame Beaufay
1958 - 1984
7. Madame Leurquin
1971 - 2005

Hand Made by FabHou

Modèles intemporels
Couleurs vives

Imprimés décalés
Confections originales
Tons neutres...

SACrément FabHou

Fabienne Hougardy 0479/43.09.78



Hand Made by FabHou

Florence GOVEN

expert-comptable
conseil fiscal

Rue des Comognes de Temploux, 4
5020 Temploux
Tel: 0479/37.52.61
Mail: goven.florence@gmail.com
TVA: 0535.823.149
<https://www.expert-comptable-goven.be>



Temploux - école des filles 1941.

Au-dessus - de gauche à droite : Clémence Debuison, Suzanne Trefois, Berthe Trefois, Cécile Lefert, Marie-José Derèse, Arlette Nicolay, Alice Euphrosine. *Au milieu* : Renée Massart, Renée Gravy, Marie-José Gravy, Angèle Massart, Louise Maure, Suzanne Trefois-Eugène. *En-dessous* : Marguerite Warnier, Renée Leurquin, Lucy Capelle, ? , Apollonie Dejardin, Adolphine Demelenne, Josette Demelenne.



Temploux - école gardienne, vers 1964

Au-dessus - de gauche à droite : Yves Beaufay, Suzanne Henkinet, Thérèse Delvaux, Benoît Mehaignoul, Chantal Remy, Annick Sonnet, Guy Lebrun, Madame Beaufay. *Au milieu* : Marylène Aubert, Christiane Anthémus, José Bernard, Anne Delvaux, Linda Florent, Luc Beaufay, Régis Piret. *En-dessous* : Marianne Virlée, Claude Florent, Jean-Pierre Renier, Pierre Mehaignoul, Nadine Guillaume, Nicole Bouty, Brigitte Lomet.

N.B.H. CHAUFFAGE DEPANNAGE 7 JOURS 7

*ENTRETIEN - REPARATION CHAUFFAGE CENTRAL
SANITAIRE*

ENTRETIEN CHAUDIERE MAZOUT/GAZ	150 €
DETARTRAGE CHAUFFE-EAU (gaz)	119 €
DETARTRAGE BOILER électrique	164 €
RAMONAGE cheminée, charbon, mazout, gaz	67 €
RAMONAGE Insert (cassette)	74 €

GSM 0475/79.38.79

TVA et
déplacement
compris

Promo en mars et avril

Vente de bois de chauffage
JLG BOIS DE CHAUFFAGE

vous propose du bois de qualité sans négliger la quantité

- ♦ Bois prêt à brûler, d'essences de frêne, érable, charme, chêne coupés en 33 ou 50 cm :
62,00 €/stère à partir de 3 stères ;
- ♦ Sac de bois d'allumage : 2,5 € le sac



Livraison gratuite dans un rayon de 20 km de Temploux.

Pour plus d'information ou commande :

Jean-Luc Geerts

GSM : 0498 39 91 32 - 0478/ 48.26.42

Email : bois.chauffage.jlg@gmail.com



BOURSE AUX VÊTEMENTS ET JOUETS

10 MARS 2019 • DE 9H À 12H

RUE LIEUTENANT-COLONEL MANIETTE, 12

Une organisation de l'Association des Parents de l'Ecole
Communale de Temploux

Infos et réservations: 0472.66.73.48

ABATTAGE / DEMONTAGE DANGEREUX • ELAGAGE TAILLE RAISONNEE • HAUBANNAGE - SECURISATION
BROYAGE ET DESSOUCHAGE • ENTRETIEN CRÉATION PARC ET JARDIN • VENTE BOIS DE CHAUFFAGE



Abelta

ABATTAGE ▶ ELAGAGE ▶ TAILLE



DEVIS
GRATUIT

tél: 0474- 68 61 74

quentinrase@hotmail.com

5150 FLOREFFE

TMO

Travaux Massart Olivier

*Entretiens de parcs et jardins
Aménagements extérieurs
Prestation technique*

0479/80.82.19

olimassart@hotmail.com

TVA 0824.911.655

Devis gratuit

LE P'TIT CARAPET

Soirées musicales
dès 20H.

Salle des aînés
3 rue Lieutenant Colonel
Maniette, 5020 Temploux
Parking aisé face à l'église.

Samedi 30 mars 2019: Druss LECOMTE et Bruce ELLISON



Bruce Ellison a débuté comme mime et voix off pour la télévision américaine, ainsi que dans des comédies musicales. En 1981, il arrive à Paris et intègre l'école du mime Marceau. Fondateur avec Michel Carcan du Théâtre de la Mandragore, il prête également sa voix à bon nombre de campagnes publicitaires ainsi que dans les programmes pour enfants. Il est également le chanteur du groupe

de rock PPZ30. Il est le metteur en scène et comédien de l'étrange Mister Knight. Avec Swell Rhythm Combo il se révèle excellent chanteur dans la couleur et les facéties de Thomas Fats Waller.

Druss Lecomte (piano et chant) dont le jeu haut en couleur vous rappellera le swing de Count Basie et Nat King Cole, le stride de Thomas "Fats" Waller, James P. Johnson, l'humour d'Erroll Garner. Il a joué les premières parties de Fats Domino et de Ray Charles. Il a une longue carrière de pianiste de jazz, blues, ragtime, stride piano, swing et boogie woogie. A son premier concert, à l'Os à Moelle à Bruxelles, il avait seulement ...17 ans;

L'alchimie qui découle de la rencontre entre Bruce Ellison et Druss Lecomte est absolument magique. Ils seront accompagnés par l'excellent contrebassiste : Joe Maartense.

L'espace Coiffure

Classique
Tendance
et Cérémonie

Mixte
et Enfants



SARAH
Vandenbosch

SUR RENDEZ-VOUS **0470 57 49 40**

sarah.vandenbosch@tpx.be

RUE DU SAUCY, 1 • 5020 TEMPLoux

Aristo
Atelier d'Architectes

081/341342 - 0486/411827

Architecture - Certificats PEB



www.aristo-architectes.be





GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

À Temploux

Le 31 mars à 10h

**VOUS AUSSI VOUS
SOUHAITEZ RENDRE VOTRE
CADRE DE VIE PLUS PROPRE
ET DIRE ADIEU AUX DÉCHETS
SAUVAGES QUI JONCHENT
NOTRE ESPACE PUBLIC ?**

REJOIGNEZ LES ECO'LIÉS DE
L'ASSOCIATION DE PARENTS
DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE
TEMPLoux

RDV au réfectoire de l'école
12, rue Lieutenant-Colonel Maniette
Le 31 mars à 10h
Le matériel sera fourni

Inscriptions sur www.walloniepluspropre.be
ou au 0472/66.73.48

LA GUERRE 14-18

JE N'AI PAS LE MORAL.
MES AMIS MEURENT.
JE SUIS À L'HÔPITAL.
QUEL MALHEUR

ON A SUBI UNE EXPLOSION.
A CAUSE D'UN GROS CANON.
JE SUIS DÉFORMÉ.
QUELLE INSÉCURITÉ.

MES AMIS SONT EN DÉPRESSION.
ILS SONT TRÈS NERVEUX.
MOI, JE SUIS EN PRISON
JE SUIS MALHEUREUX.

Eva Goffaux

LA GUERRE 14-18

QUEL ENFER D'ALLER À LA GUERRE
JE DOIS PRÉPARER MES AFFAIRES
ÊTRE UNE GUEULE CASSÉE
TOUT SEUL DANS LES TRANCHÉES

UN PHOTOGRAPHE EST ARRIVÉ
JE ME SUIS SENTI HUMILIÉ
J'EN AI MARRE D'ÊTRE DÉFORMÉ
LE PIRE, PERSONNE N'A GAGNÉ

DANS LA GUERRE DES TRANCHÉES
NOUS SOMMES TRAUMATISÉS
NOUS SOMMES TOUS BLESSÉS
TOUT LE MONDE EST CHOQUÉ

Robin Lambaux



UNE PETIT THÉÂTRE OUVRE SES
PORTES À TEMPLoux!

LA TEMPLERIE DES HIBOUX
8, RUE SAINTE WIVINE - 5020 TEMPLoux

15 mars 2019 à 20H30

RODOMONTADES

COMÉDIE (PRESQUE) MUSICALE DE CAPES ET D'ÉPÉES

INFOS ET RÉSERVATIONS

0484.853.212 OU INFO@VIVRE-EN-FOL.COM

TARIF : 10/15€

WWW.VIVRE-EN-FOL.COM



Naissances

3 janvier: Louise Binon (Merisiers, 12) - 18 janvier: Diego Nisen (Saucy, 16) - 4 février: Elliott Carignano (route de Spy, 16) - 21 février: Naoden Despy (Moustier, 45) - 29 mars: Ferdinand Tonglet (Bout du village, 88) - 30 avril: Liyana Castiglione (rue de Rhisnes, 12) - 20 mai: Augustin Modave (Trappes, 6) - 21 juin: Ella-Louise Gobeaux (Tombales, 28) - 30 novembre: Jules Benoit Renneson (Saint-Fargeau, 17B) - 26 septembre: Théa Gabriel (Hierdeau, 8) - 13 décembre: Matheo Renier (Rys, 14) - 15 novembre: Louis Fohal (Rys, 4).

Mariage

26 mai: Elodie Dony et Jean-François Bughin (Maniette, 4).

Décès

31 décembre 2017: Hubert Jeanmart, vf Anne-Marie Misson (91 ans - Maniette, 13) - 4 mars 2018: Adèle Massart, vve Alphonse Dallemagne (91 ans, Bout du village, 86) - 6 mars: Claude Colinet, époux Josette Meermans (71 ans, Rys, 20) - 9 mars: Astrid Gallet (80 ans, route de Spy, 167) - 10 mars: Renée Robert, vve Georges Dresse, (81 ans, Moustier, 5) - 3 avril: Pauline Renquet, vve Albert Sprumont (78 ans, Sainte-Wivinne, 11) - 30 avril: René Clairembourg, vf Marie-Thérèse Dethy (84 ans, Cdt Materne, 8) - 23 juin: Edgard Duchemin, époux Marietta Tarantini (82 ans, Saint-Fargeau, 35) - 23 août: Robert Bauthier, époux Rose Gratia (88 ans, Bois de Boquet, 9) - 24 août: Marietta Tarantini, vve Edgard Duchemin (84 ans, Saint-Fargeau, 35) - 29 septembre: Michel Fondu, vf Ghislaine Aupaix (89 ans - Maniette, 25) - 23 novembre: Léonce Desmael, vve Marcel Durdu (84 ans - Bout du village, 94) - 4 décembre: Michel Heirbrant (59 ans, Nivelles, 258) - 10 décembre: Léon Trefois, époux Régine Delvaux (75 ans - Arsène Grosjean, 46) - 26 décembre: Louis Paquay, époux Michelle Croonenborghs (69 ans - Roger Clément, 20) - 31 décembre: José Cassart, époux Myriam Soquet (64 ans - Pachi Zabette, 15).

Li Vî Clotchî

Créé par l'abbé Paul Malherbe, *Li Vî Clotchî* est une association qui vit au cœur de Namur (rue du collège, 17) et des Namurois depuis plus de 30 ans. Elle a pour but :

- d'accueillir et d'écouter les personnes en quête de soutien moral et matériel, de vivre avec elles un moment de rencontre fait d'écoute, de dialogue, de regard, de sourire, de silence et de respect ;
- de les orienter vers les organismes sociaux adéquats ;
- de leur offrir cafés et tartines.

Li Vî Clotchî manque de bénévoles. Les permanences ont lieu tous les jours du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 15h00 à 17h00. Si vous avez quelques moments de temps libre, merci de vous manifester au **0478/980744**.

LINDA FLORENT

Pédicure médicale
Se rend à domicile

0494 98 87 79



Phytaroma
Harmonie de Santé et de Beauté

Plantes • Compléments Naturels • Huiles Essentielles

Rue Roger Clément 37
B-5020 Temploux (Namur)
T. +32 (0)81/ 58 36 33
info@phytaroma.be

10% **DE REMISE**
sur présentation de ce bon

www.phytaroma.be



Le Salon de Coiffure

FABIENNE

vous reçoit sur rendez-vous tous les jours

4, rue Sainte-Wivinne
5020 Temploux

Parking aisé

Tél. 081/56 01 31
GSM 0475/69 23 58

Pas de carte bancaire

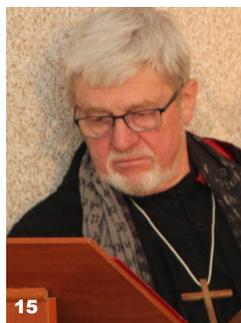
Ainsi soient-elles

La Salle Saint-Hilaire affichait *complet* pour les cinq représentations de la dix-septième saison des Planches à Magnette. Pour ceux qui n'ont pas pu obtenir des places, la pièce sera jouée à nouveau le dimanche **19 mai** à 15 heures au centre culturel de Moustier-sur-Sambre.

La vocation n'est plus ce qu'elle était et il n'y a plus que quatre sœurs dans ce couvent gigantesque : Mère Adénaïse (Linda Vincart - 1), la supérieure qui couve ses filles d'une main de fer, Sœur Brunhilde (Véronique De Decker - 2), hypocondriaque, elle a toujours une maladie qui lui arrive, Sœur Elédéanne (Delphine Basia - 3) : sœur de couleur qui n'a pas sa langue dans sa poche et Sœur Dalmasine (Annick Peignoï - 4) qui, à vouloir trop bien faire, pourrait aller un poil trop loin...

Vivent aussi dans ce couvent Figolin (Didier Rauw - 6), simple d'esprit et homme à rien faire et Gilou (Brigitte Romain - 7), la cuisinière râleuse. C'est la routine, tout est tranquille et les deux gros événements de la journée sont le bilan de la fête annuelle et l'accueil d'une nouvelle : Sœur Gunégonde (Laura Rauw - 5), la novice pas si novice en certains domaines. C'est alors que débarquent Haysterningenn (Jean-Marie Desmet - 8), créateur architectural déjanté qui ne tient pas en place et Issenlieu (Rémy Boisset - 9), le comte pédant qui se déclare maître de la propriété. Mais Issenlieu peut-il transformer le couvent en centre commercial ? Le curé exorciste (Stéphane Poucet - 10) et le maire opportuniste (Jean-Marie Allard - 11) essayent en vain de s'opposer mais ces sœurs si douces, si pieuses et si gentilles ont plus d'un tour dans leur sac... et convoquent Dieu Lui-même (13). C'est finalement l'avocat Montfort (Arthur Beudels - 12) qui trouvera la faille juridique...

Cette pièce a été mise en scène par Bernard Lefrancq (14) du Théâtre des Galeries et la partie musicale était assurée par le Père Claude (Duchesne - 15).



Qui désire participer à la création d'un club d'amateurs de jardin à Temploux ?

Pour :

- × Partage de connaissances et d'expériences sur tous sujets (potager, permaculture, plantes sauvages, arbustes à fleurs, fruitiers, arbres, taille, bouturage, greffe, outillage...)
- × Echange de plantes et semences
- × Actions en faveur de la biodiversité (faune et flore)
- × Visite de jardins (en et hors Belgique)
- × Bricolage et récupération (outils, déco, nichoirs...)
- × ... et autres suggestions bienvenues sur le thème.

Passion, enthousiasme, convivialité et esprit d'équipe souhaités ☺

Contact : Michelle Gruselle / 0473 47 03 59, de 18h à 20h.





Rudi REMACLE

Courtier en assurances



SUR RENDEZ-VOUS

Rue Carrière Garot, 15 à Temploux

081/56 69 86 ou 081/56 77 19

rudi.remacle@portima.be

N° d'entreprise 0858.117.824

